

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 477

Artikel: Politique monétaire de la Banque Nationale : vers une hausse des prix
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027391>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Politique monétaire de la Banque Nationale : vers une hausse des prix

Décidant de vendre suffisamment de francs suisses pour en stabiliser, voire même en baisser le cours par rapport au mark allemand, la Banque Nationale met sur le marché des milliards de francs. C'est donc de "l'inflation" au sens premier du terme: la Banque Nationale accroît très fortement la masse monétaire.

Cette politique va-t-elle avoir un effet sur les prix? La réponse est oui, si elle est menée avec suffisamment de détermination pour faire réellement baisser le cours du franc suisse (ce qui n'est plus impensable, compte tenu des mesures prises par d'autres pays, et notamment les Etats-Unis). Cependant cette hausse des prix, et c'est un paradoxe que beaucoup refuseront d'admettre, n'aura pas grand-chose à voir avec la variation de la quantité de monnaies, mais sera le résultat de la hausse des prix à l'importation, quasi-mécaniquement liée à la baisse du cours du franc suisse!

Expliquons-nous.

Les achats de francs suisses de ces derniers mois ont été pour l'essentiel, de caractère spéculatif: il a été possible de faire des gains substantiels simplement en achetant et en conservant des francs suisses.

Pratiquement aucun de ces spéculateurs n'a l'intention de faire des achats en Suisse, et les possibilités de placer leurs fonds dans notre pays sont limitées.

Le marché immobilier reste en effet relativement bien protégé par la Loi Furgler. Ce n'est plus tout à fait le cas du marché mobilier en raison de l'assouplissement de l'interdiction de placer des fonds étrangers en Suisse, assouplissement dont il est difficile de comprendre les raisons (1).

Les risques de voir les milliards émis par la Banque Nationale dépensés sur le marché suisse sont donc faibles et l'effet inflationniste que pourrait avoir l'accroissement de cette demande quasi-inexistant.

Le dilemme

En revanche, la hausse des prix des biens importés, qui représente environ 30 pour cent du marché suisse, aura un effet inflationniste certain. Dans une première phase, les prix moyens, tant de gros que de détail, augmen-

teront dans une proportion qui pourrait être de l'ordre de 20 à 30 pour cent de la hausse des monnaies étrangères par rapport au franc suisse. En d'autres termes, le retour du franc suisse à la parité du mark allemand pourrait avoir un effet inflationniste de l'ordre de 6 pour cent. Et ceci sans même encore tenir compte des répercussions indirectes que pourraient avoir, dans une deuxième phase, cette nouvelle flambée inflationniste: l'expérience des années 70 montre que les entreprises et les commerçants ont tendance à augmenter leurs prix de vente proportionnellement à la hausse des prix de certains de leurs "inputs", même si l'ensemble de leurs coûts n'augmente pas aussi rapidement. Ils voient ainsi leurs profits augmenter plus que proportionnellement à la hausse des prix. Les autorités suisses sont donc aujourd'hui face à un dilemme: faut-il laisser le franc suisse redescendre à un cours qui permette à nos industries, à notre tourisme de survivre, sachant que cette baisse du franc suisse entraînera inévitablement une relance de l'inflation ou faut-il continuer à laisser le monde entier spéculer avec notre monnaie, sachant que l'on condamne ainsi plusieurs secteurs de notre industrie et des régions entières de notre pays. Décision d'autant

PRESSE

Tout va bien ?

L'équipe qui nous reçoit dans son bureau sous les toits du Vieux-Carouge ne s'est pas contentée de caresser, comme beaucoup, ce rêve qui tient une place privilégiée dans l'univers mythique de la gauche: la création d'un journal. Lundi dernier, elle livrait aux abonnés et aux kiosques 10 000 exemplaires de son nouveau "produit", "Tout va bien Hebdo".

Premier atout qui a contribué à l'éclatement du projet hors de la troupe nombreuse des rêves avortés, l'engagement personnel des pro-

moteurs: ces enseignants, sociologues, architectes ont quitté leur emploi (quatre) ou n'ont conservé qu'un mi-temps (six)... pour un salaire mensuel de Fr. 2 000.— à plein temps.

Par ailleurs, ce nouvel hebdomadaire n'entend pas être le porte-parole d'une tendance, d'une organisation; il veut être une entreprise en soi, un journal qui soit au service de tout ce qui se situe à gauche, à l'extrême-gauche: organisateurs, partis, syndicats, mouvements divers.

Et finalement "TVB Hebdo" bénéficie de l'acquis, de l'expérience, du fichier de "TVB", mensuel lancé en 1972; ce dernier atout est aussi une faiblesse dans la mesure où l'implantation de l'ancienne, comme de la nouvelle

formule est essentiellement genevoise; l'écho des premiers numéros (bienveillance manifeste de la presse dite installée) devrait permettre de dépasser ce handicap.

Comme l'ont constaté ses premiers lecteurs, l'hebdomadaire se présente sous un découpage classique; et dans chaque domaine, l'accent est mis sur la réalité suisse.

Le lancement de "Tout va bien Hebdo" est une entreprise audacieuse: le budget mensuel prévu dépasse les Fr. 50 000.— et un minimum de 6 000 lecteurs (moitié par abonnement, moitié au numéro). La demande existe: des enseignants, des travailleurs sociaux, des cadres de l'administration attendent un journal

plus difficile à prendre qu'une inversion de la tendance des cours risque d'être irréversible, qu'elle pourrait entraîner, et nos autorités le craignent, une chute très importante du franc suisse. Or, si l'on a prétendu longtemps qu'il était impossible d'influencer le cours de notre monnaie, on voit aujourd'hui qu'il est parfaitement possible d'en empêcher la hausse, puisqu'il suffit pour ce faire de vendre une monnaie que nos autorités détiennent en grande quantité: le franc suisse. Par contre, il sera beaucoup plus difficile d'en freiner la baisse puisqu'il faudra alors la racheter en mettant sur le marché d'autres devises...

Reste évidemment une troisième solution, la baisse du cours du franc suisse assorti d'un contrôle ou au moins d'une surveillance des prix!

Nous n'avons pas jusqu'ici, et de loin, bénéficié des baisses des prix qui auraient dû se produire aussi bien pour les produits importés que pour tous les produits semi-finis achetés à l'étranger. Les exemples des quelques produits où des comparaisons de prix ont été faites montrent l'importance des marges de profit qu'ont pu prendre certains — producteurs, importateurs, grossistes ou

détaillants — ces dernières années (voitures, livres français, journaux, etc.).

Certes, la baisse des prix à l'importation, à quoi s'est ajoutée une formidable déflation — diminution de l'emploi de l'ordre de 17 pour cent en trois ans — ont permis de stabiliser les prix. Mais rien n'indique que tous ceux qui ont bénéficié de profits anormaux en raison de la hausse du cours du franc suisse vont accepter de ne pas répercuter sur leurs prix de vente toutes nouvelles hausses des prix à l'importation qu'entraînerait la baisse du cours du franc. L'exemple de la hausse du prix de la benzine, quinze jours à peine après que le franc suisse ait amorcé sa baisse en est la démonstration absolument caractéristique. Il serait dès lors nécessaire, et urgent, de maintenir et de développer une surveillance des prix qui permette, si ce n'est de réduire les marges de profits, au moins de les ramener à des montants raisonnables.

1) Il a bien, théoriquement, et comme on semblait le souhaiter, pour effet d'abaisser le taux d'intérêt en augmentant l'offre de capitaux. Mais il a surtout pour conséquence, et cela semble être l'inverse de ce que l'on recherchait, d'augmenter le taux d'intérêt offert aux détenteurs de capitaux étrangers puisqu'il était avant nul, voire négatif.

qui se fera l'écho de leur projet, de leurs indignations, de leurs élans de solidarité. Mais leur attente est très diverse et il sera difficile de satisfaire tout le monde.

Par ailleurs, la diffusion prévue est-elle à l'échelle de cette Suisse romande si multiple, si cantonalisée dans ses manières d'être, de sentir et sans métropole pour donner le ton? Le modèle français — "Le Nouvel Observateur", "Libération" — a certainement permis de cristalliser les énergies; mais rapportés à la population, certains chiffres inquiètent: Les 6 000 exemplaires de "TVB" représentent à l'échelle française 300 000 exemplaires, le tirage du "Nou-

vel Observateur" après vingt ans de virages délicats.

Quoi qu'il arrive — et il faut espérer le succès — l'expérience "TVB" vaut d'être saluée au moment où le mouvement de concentration des quotidiens tend à une uniformisation de l'information, de la réflexion.

GENÈVE

Grottes : le dépit libéral

Vendredi matin dernier, à 07 heures, quelque 150 policiers investissaient l'immeuble No 3

de la rue Empeyta, dans le secteur B du quartier des Grottes à Genève: les habitants de onze appartements, dont deux enfants et une dame âgée étaient expulsés par les forces de l'ordre (courte bagarre et blessés, saccage de l'immeuble par des policiers transformés en démolisseurs).

Vendredi après-midi, le Conseil administratif recevait les journalistes pour expliquer le coup de main. Et le maire de Genève, M. Pierre Raisin d'expliquer, d'entrée de jeu, que l'action de la police s'était déroulée avec le plein accord du Conseil administratif, du Procureur général et du Conseil d'Etat. Au cas, probablement, où un curieux mal intentionné aurait cru à quelque initiative isolée d'un maniaque de l'ordre policier...

Les précisions scrupuleuses fournies par M. Raisin n'étonnent cependant qu'à moitié: on ne peut qu'être consterné qu'autant de responsables politiques aient donné leur accord à cette manifestation de puissance dérisoire au cours de laquelle les policiers, en surnombre évident, ont donné à nouveau, dans l'accomplissement de leur mission, une pénible idée de leurs tâches.

Le procureur Raymond Foëx était saisi bien sûr de plaintes déposées par la Ville et les Services industriels du Canton. Mais ayant donné son feu vert, aurait-il été trompé sur la "qualité" de l'intervention policière? Pour le reste, les consultations politiques à un "haut niveau" qui auraient précédé l'expulsion "manu militari" des "squatters" (la "Tribune de Genève" venait de leur faire une belle publicité rédactionnelle au cours de longs interviews), ont certainement été imprégnées de l'esprit de revanche des milieux immobiliers et libéraux, dépités de n'avoir pu raser les Grottes, comme ils en avaient le projet, pour leur plus grand profit: l'histoire récente de ce quartier se résume pour l'instant (action déterminante de l'APAG, Action populaire aux Grottes) en un échec des "démolisseurs" face aux "rénovateurs".